

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

2017

# Langue

et éducation au Québec

2

Enseignement collégial

Mars 2017

Charles-Étienne Olivier, M. Sc.

(avec la collaboration de Yulia Presnukhina)

Direction de la recherche et de l'évaluation

Office québécois de la langue française

L'auteur tient à exprimer sa gratitude à M. Robert Vézina, président-directeur général de l'Office québécois de la langue française, et à M. Jean-Philippe Warren, président du Comité de suivi de la situation linguistique. L'auteur remercie aussi les membres du Comité, M. Sébastien Arcand, M<sup>me</sup> Pascale Lefrançois, M. Richard Marcoux et M<sup>me</sup> Micheline Ostoj, ainsi que M. Marc Termote, président du Comité de 2009 à 2016. Merci également à MM. Éric Desautels et Alexandre Roy, de la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office québécois de la langue française, pour leur collaboration, ainsi qu'aux membres du personnel de la Direction des indicateurs et des statistiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## **DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION**

Olivier, Charles-Étienne

Langue et éducation au Québec. 2, Enseignement collégial / [Charles-Étienne Olivier ; (avec la collaboration de Yulia Presnukhina)].

[Montréal] : Office québécois de la langue française, 2017.

1. Langue d'enseignement – Québec (Province) – Statistiques 2. Effectifs étudiants – Québec (Province) – Statistiques I. Presnukhina, Yulia II. Office québécois de la langue française III. Titre IV. Titre : Enseignement collégial

P 40.85

306.449714

© Office québécois de la langue française, 2017

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017.

ISBN version imprimée : 978-2-550-77868-4

ISBN version électronique : 978-2-550-77869-1

## ► TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
Définitions.....	4
Faits saillants.....	5
1. Portrait des nouveaux inscrits.....	7
2. Portrait des nouveaux inscrits de langue maternelle française .....	12
3. Portrait des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise .....	13
4. Portrait des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce .....	14
Conclusion .....	15

## ► INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, l'Office québécois de la langue française met à jour les indicateurs relatifs à la langue d'enseignement<sup>1</sup>. La langue d'enseignement est un domaine régulé par la Charte de la langue française. Celle-ci prévoit que tous les enfants du préscolaire, du primaire ou du secondaire au Québec, à l'exception de ceux admissibles à l'enseignement en anglais, doivent fréquenter les écoles de langue française (à l'exception des établissements privés non subventionnés). Les étudiants du collégial et de l'université ont toutefois le libre choix entre les établissements de langue française ou anglaise.

La présente étude porte sur les étudiants nouvellement inscrits au collégial privé et au collégial public au Québec. Il importe de mentionner que les données utilisées proviennent du MEES<sup>2</sup>. Elles ont été traitées et interprétées par l'Office québécois de la langue française, et les textes descriptifs prennent en compte les observations du MEES. Les analyses réalisées dans le cadre de ce fascicule permettent de dresser un portrait de la situation relative à la langue d'enseignement dans les collèges du Québec, d'établir les tendances caractérisant son évolution et de présenter des facteurs explicatifs, sommaires et non exhaustifs, et des pistes de réflexion en lien avec ces constats et ces tendances.

Il faut noter que dans tout le document, les données sont présentées pour la plus longue période durant laquelle des données comparables sont disponibles, ce qui facilite l'observation des divers changements et des tendances en matière de langue d'enseignement au Québec. Ainsi, la période d'observation varie en fonction de l'accessibilité des données. Toutes ces données sont également disponibles sous forme de tableaux sur le site Web de l'Office<sup>3</sup>. Précisons finalement que les données pour l'année scolaire 2015-2016<sup>4</sup> sont provisoires<sup>5</sup>, puisqu'elles n'ont pas passé par toutes les étapes du processus de validation des données mis en place par le MEES.

<sup>1</sup> OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008). *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université. Suivi de la situation linguistique*, Fascicule 4, 107 pages.

<sup>2</sup> Les données antérieures à 2002 présentées dans ce document sont tirées des rapports publiés par l'Office en 2008 et cités ci-dessus. Les autres données ont été extraites le 20 février 2016 par la Direction des indicateurs et des statistiques du MEES.

<sup>3</sup> OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2017). *Langue et éducation au Québec. 2, Enseignement collégial : tableaux de données*, 16 pages, <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/index.htm>.

<sup>4</sup> Dans tout le document, les années de référence correspondent à la session d'automne de l'année étudiée. Ainsi, l'année 2015 désigne la session d'automne de l'année scolaire 2015-2016.

<sup>5</sup> Les données provisoires sont indiquées par un astérisque (\*) dans les graphiques et les tableaux.



## ► DÉFINITIONS

Nouvel inscrit	Étudiant inscrit pour la première fois à un programme à l'enseignement ordinaire conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).
Langue d'enseignement au collégial	<p>Langue de l'établissement scolaire fréquenté par l'étudiant.</p> <p>En 2007, le MEES a modifié sa façon de collecter les données auprès des collèges, qui, depuis, ne peuvent déclarer qu'une seule langue d'enseignement, le français ou l'anglais. La catégorie « Français et anglais » n'existe donc plus.</p> <p>Seuls les résultats pour l'enseignement en français et l'enseignement en anglais sont présentés, séparément, dans ce document. Entre 1984 et 2006, 1,2 % de l'effectif des nouveaux inscrits, au plus, a fréquenté un établissement qui avait à la fois le français et l'anglais comme langues d'enseignement.</p>
Langue d'enseignement au secondaire	<p>Langue de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève en 5<sup>e</sup> secondaire.</p> <p>Les données croisées avec la langue d'enseignement au secondaire excluent les élèves ayant étudié dans une langue autochtone au secondaire ou ceux dont on ignore la langue d'enseignement au secondaire.</p>
Langue maternelle	<p>Dernière langue maternelle déclarée par les parents lors de l'inscription annuelle de l'élève au secondaire. Cette donnée est recueillie par les organismes scolaires et transmise au MEES le 30 septembre de chaque année. Le système de données du MEES ne permet qu'une seule réponse à cette variable.</p> <p>Aux fins de ce document, le concept de langues tierces s'applique aux élèves n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Les données excluent les élèves pour lesquels on ignore la langue maternelle. À partir de 2002, cette variable a été enrichie par l'attribution de la langue maternelle déclarée au moment de l'inscription au collégial aux étudiants dont la langue maternelle au secondaire était inconnue.</p>
Lieu de fréquentation scolaire	Région administrative où est situé l'établissement scolaire fréquenté par l'élève ou l'étudiant. Pour ce document, deux ensembles régionaux sont considérés : l'île de Montréal et les autres régions.

## ► FAITS SAILLANTS

### PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS

- Le nombre de nouveaux inscrits a fluctué entre 46 900 et 58 700 au cours de la période qui va de 1985 à 2015.
- En 2015, 36,5 % des nouveaux inscrits fréquentent un collège situé sur l'île de Montréal.
- En 2015, 76,5 % des nouveaux inscrits sont de langue maternelle française, 15,3 %, de langue maternelle tierce et 8,2 %, de langue maternelle anglaise. Ces proportions étaient respectivement de 81,5 %, de 7,6 % et de 10,9 % en 1985.
- En 2015, 80,6 % des nouveaux inscrits fréquentent un établissement de langue française.
- La proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle française fréquentant un collège francophone a diminué de 1985 à 2015, passant de 95,6 % à 92,8 %.
- Depuis 2008, plus de la moitié des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ont fréquenté un collège francophone. Entre 1985 et 2015, cette proportion a plus que doublé (elle s'est vue multipliée par 2,3), passant de 25,1 % à 57,9 %.
- Dans les collèges de langue française, entre 2002 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce a doublé. En 2002, 5,5 % de l'effectif des collèges francophones était de langue maternelle tierce, alors que cette proportion s'élève à 11,0 % en 2015.
- En 2015, 38,5 % des nouveaux inscrits des collèges anglophones sont de langue maternelle anglaise, 33,2 % de langue maternelle tierce et 28,2 % ont le français comme langue maternelle.

### PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

- Au Québec, parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en français au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue anglaise a doublé entre 1993 et 2015. En 1993, ces étudiants représentaient 4,9 % des nouveaux inscrits ayant fait leur secondaire en français, tandis qu'en 2015, leur proportion atteint 10,1 %.
- En 2015, 22,9 % des nouveaux inscrits de l'île de Montréal qui ont fait leur secondaire en français fréquentent un collège de langue anglaise. À l'extérieur de l'île de Montréal, cette proportion est de 4,6 %.

## ► FAITS SAILLANTS (SUITE)

- À l'extérieur de l'île de Montréal, en 2015, 20,6 % des nouveaux inscrits qui ont fait leur secondaire en anglais fréquentent un collège de langue française, ce qui représente une augmentation de 8,3 points de pourcentage par rapport à 2006.
- Sur l'île de Montréal, la proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue anglaise parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en français au secondaire a augmenté de 4,6 points de pourcentage entre 2006 et 2015.

## PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS AYANT LE FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE

- En 2015, la plupart des nouveaux inscrits qui ont le français comme langue maternelle étudient dans la même langue au collégial que celle dans laquelle ils ont étudié au secondaire (94,3 % de ceux ayant fait leur secondaire en français et 78,1 % de ceux ayant fait leur secondaire en anglais).
- Parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle française ayant étudié en français au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue anglaise a doublé entre 1993 et 2015. Alors qu'elle s'établissait à 2,6 % en 1993, cette proportion atteint 5,7 % en 2015.

## PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

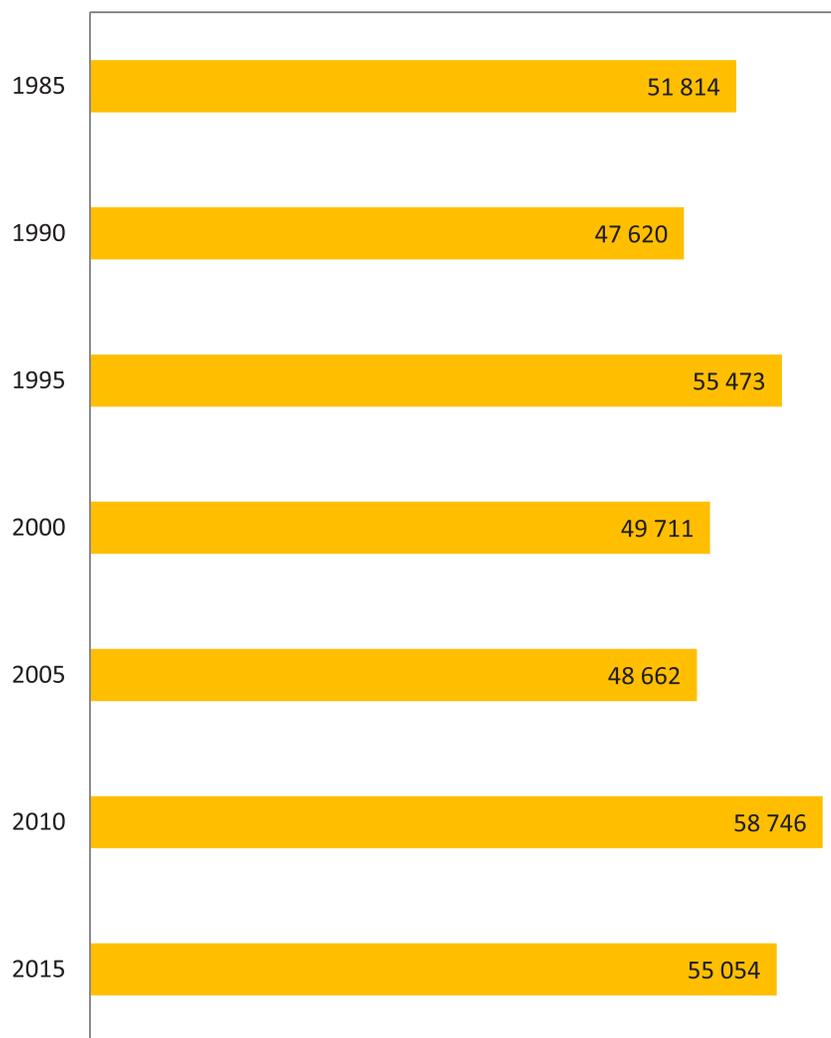
- En 2015, quasiment tous (98,4 %) les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise ayant fait leur secondaire en anglais poursuivent leurs études dans la même langue au collégial. En comparaison, seuls 39,4 % des nouveaux inscrits ayant l'anglais comme langue maternelle et ayant fait leur secondaire en français étudient dans la même langue au collégial.

## PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS DE LANGUE MATERNELLE TIERCE

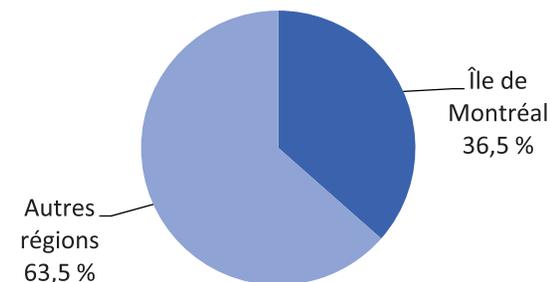
- La proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue anglaise parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ayant étudié en français au secondaire a diminué, passant de 45,6 % en 1999 à 31,3 % en 2015. Ainsi, en 2015, 68,7 % des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce qui ont étudié en français au secondaire étudient dans la même langue au collégial, comparativement à 53,6 % en 1999.

# ► 1. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – NOMBRE, LIEU DE FRÉQUENTATION ET LANGUE MATERNELLE

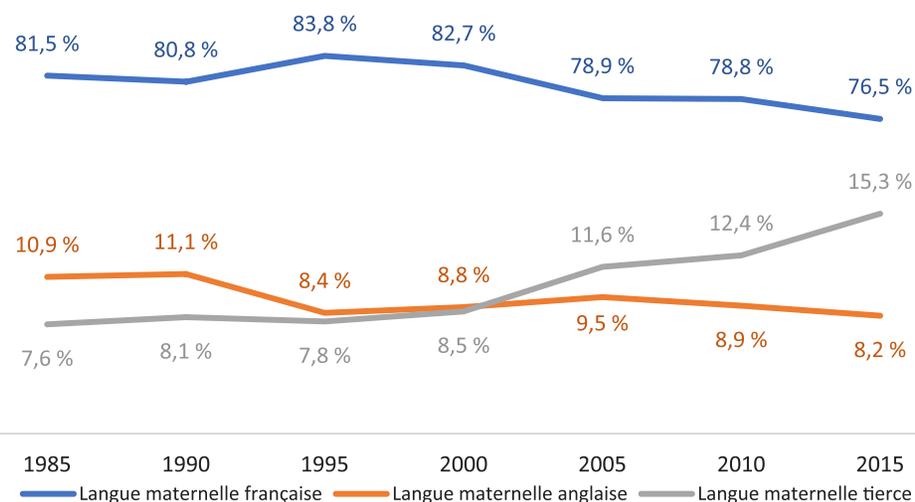
Nombre de nouveaux inscrits



Lieu de fréquentation scolaire – 2015



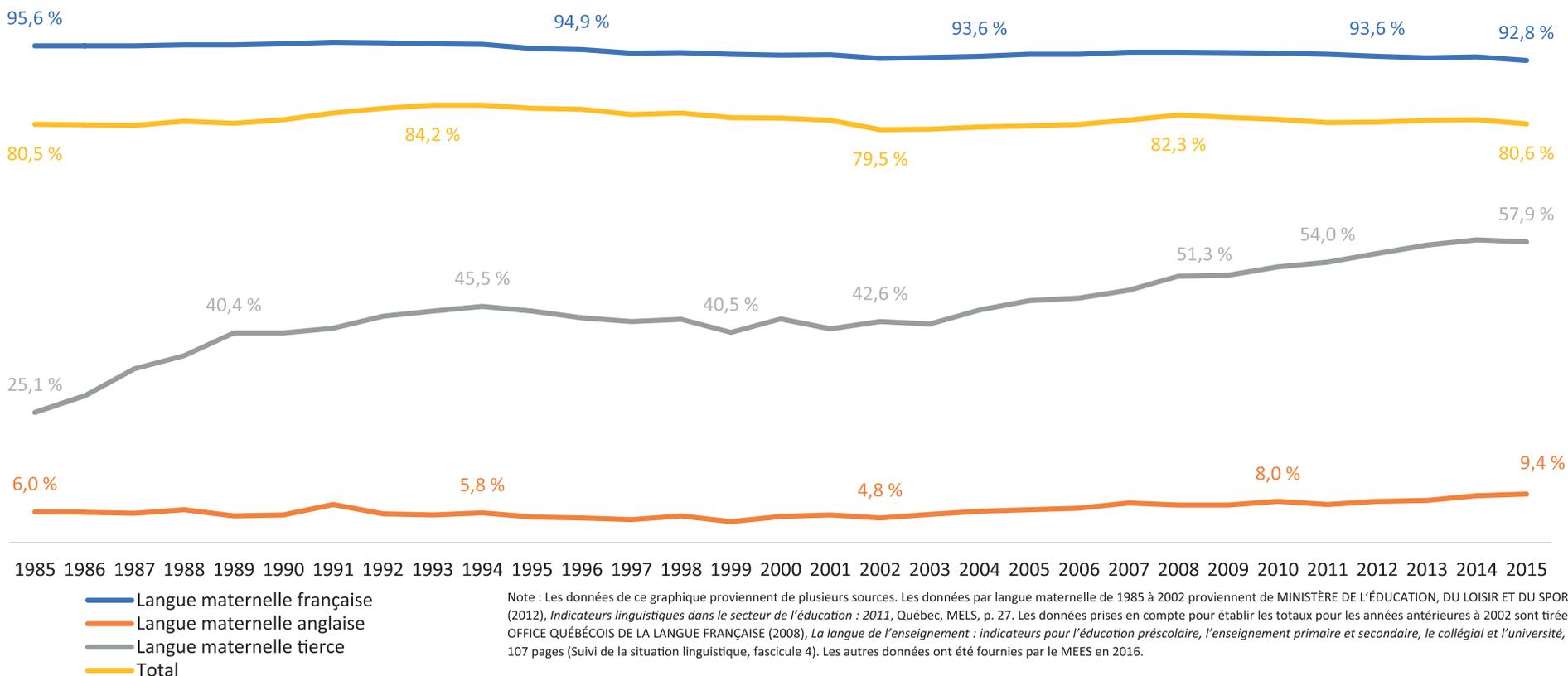
Langue maternelle



- Le nombre de nouveaux inscrits a fluctué entre 46 900 et 58 700 au cours de la période qui va de 1985 à 2015.
- En 2015, 36,5 % des nouveaux inscrits fréquentent un collège situé sur l'île de Montréal.
- En 2015, 76,5 % des nouveaux inscrits sont de langue maternelle française, 15,3 %, de langue maternelle tierce et 8,2 %, de langue maternelle anglaise. Ces proportions étaient respectivement de 81,5 %, de 7,6 % et de 10,9 % en 1985.

## ► 1. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – LANGUE D'ENSEIGNEMENT

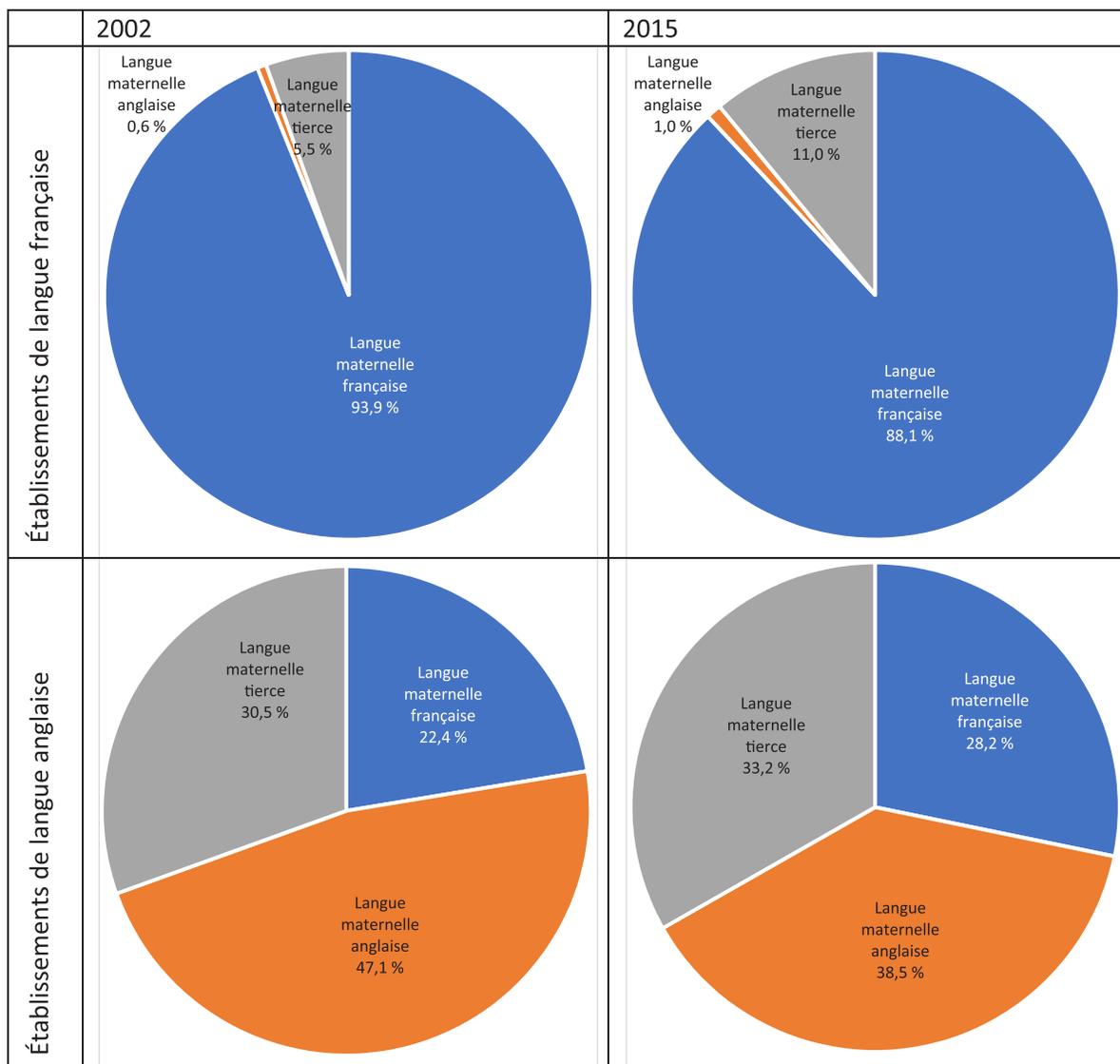
Proportion des nouveaux inscrits ayant le français comme langue d'enseignement selon la langue maternelle



- En 2015, 80,6 % des nouveaux inscrits fréquentent un établissement de langue française.
- La proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle française fréquentant un collège francophone a diminué entre 1985 et 2015. Elle est passée de 95,6 % à 92,8 %.

- Depuis 2008, plus de la moitié des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ont fréquenté un collège francophone. Entre 1985 et 2015, cette proportion a plus que doublé (elle s'est vue multipliée par 2,3). En effet, au cours de cette période, elle est passée de 25,1 % à 57,9 %.
- La proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise fréquentant un collège francophone était de 6,0 % en 1985 et a diminué jusqu'à 4,8 % en 2002. Par la suite, cette proportion a crû pour atteindre 9,4 % en 2015.

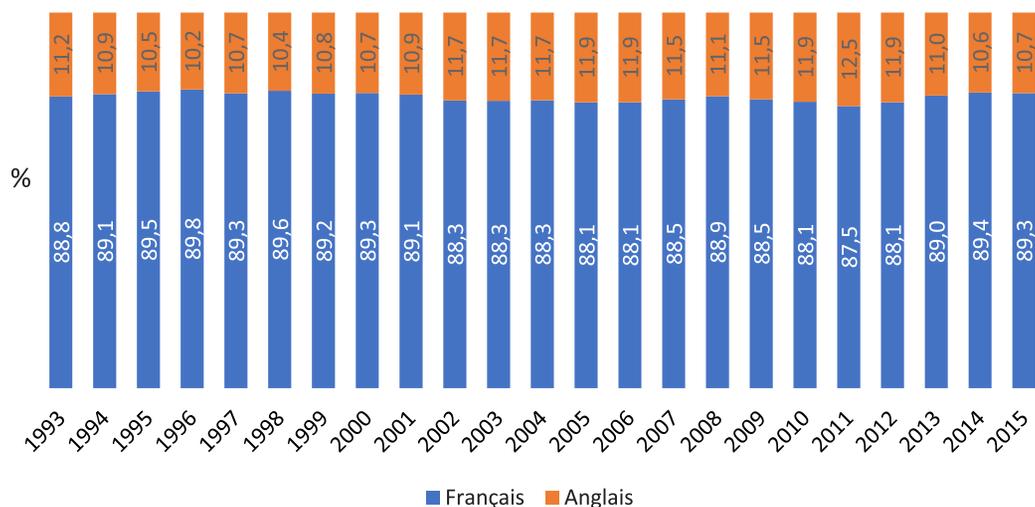
## ► 1. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – LANGUE MATERNELLE



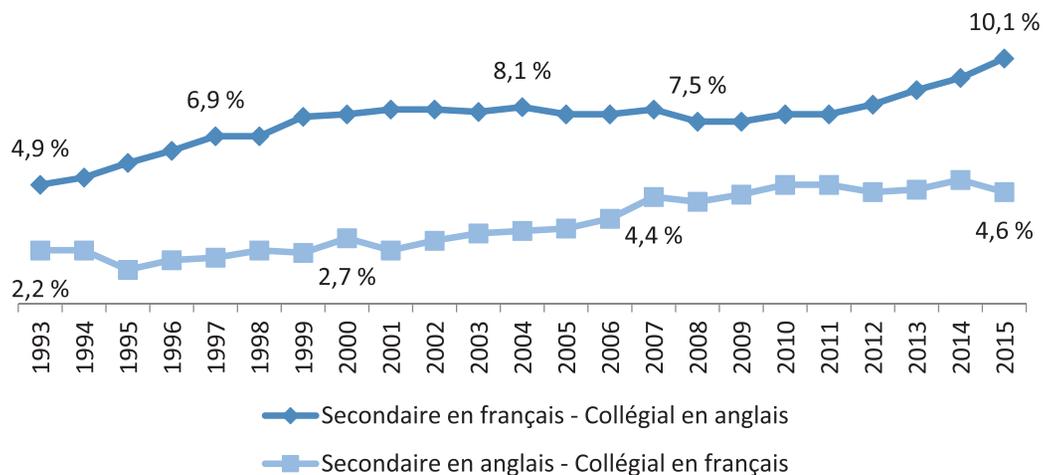
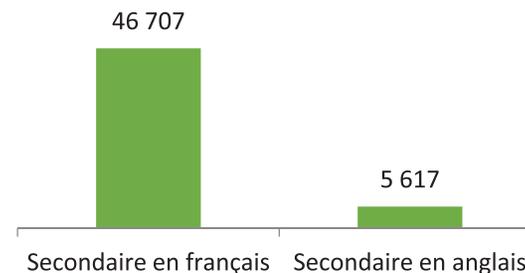
- En 2015, 88,1 % des nouveaux inscrits dans les collèges francophones sont de langue maternelle française, 11,0 %, de langue maternelle tierce et 1,0 %, de langue maternelle anglaise.
- Dans les collèges de langue française, entre 2002 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce a doublé. En effet, en 2002, 5,5 % de l'effectif des collèges francophones était de langue maternelle tierce, alors que cette proportion atteint 11,0 % en 2015.
- En 2015, 38,5 % des nouveaux inscrits des collèges de langue anglaise sont de langue maternelle anglaise, 33,2 %, de langue maternelle tierce et 28,2 %, de langue maternelle française.
- En 2015, les collèges de langue anglaise comptent une plus grande proportion de nouveaux inscrits de langue maternelle française ou tierce qu'en 2002. En contrepartie, les élèves de langue maternelle anglaise y sont proportionnellement moins nombreux en 2015 qu'en 2002.

# ▶ 1. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE – ENSEMBLE DU QUÉBEC

Langue d'enseignement au secondaire



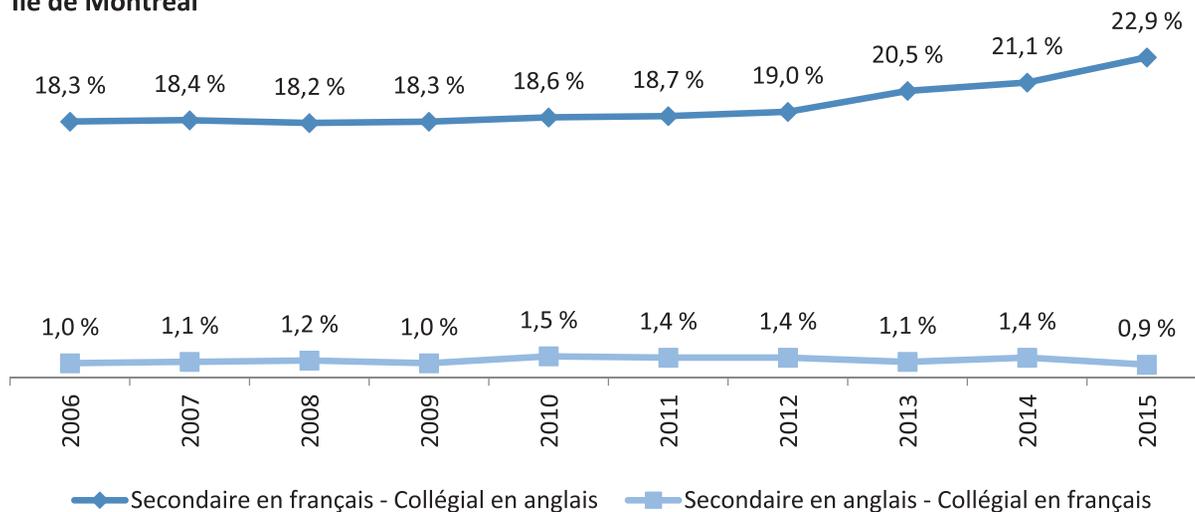
Nombre de nouveaux inscrits – 2015



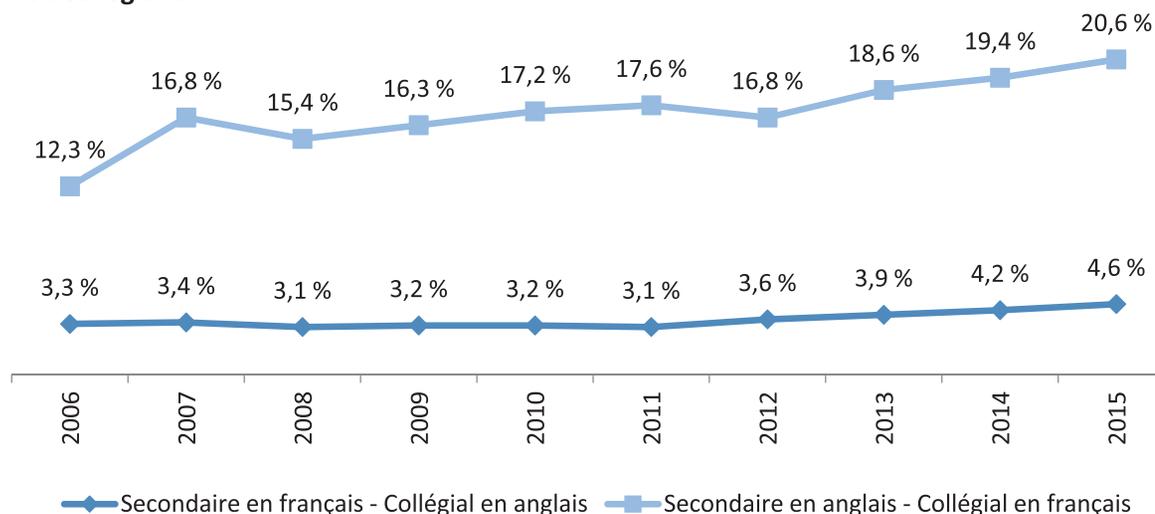
- ▶ En 2015, au Québec, 89,3 % (46 707) des nouveaux inscrits au collégial ont fait leur secondaire en français, et 10,7 % (5 617) l'ont fait en anglais.
- ▶ Au Québec, entre 1993 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits au collégial venant du secondaire anglophone a oscillé entre 10,2 % et 12,5 %.
- ▶ En 2015, la plupart des nouveaux inscrits au collégial au Québec étudient dans la même langue que celle dans laquelle ils ont étudié au secondaire (89,9 % de ceux ayant fait leur secondaire en français et 95,4 % de ceux ayant fait leur secondaire en anglais).
- ▶ Au Québec, parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en français au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue anglaise a doublé entre 1993 et 2015. Alors qu'elle s'établissait à 4,9 % en 1993, elle s'élève à 10,1 % en 2015. Cette dernière proportion représente en fait 4 721 étudiants.
- ▶ Au Québec, parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en anglais au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue française a également doublé entre 1993 et 2015. En 1993, ces étudiants représentaient 2,2 % des nouveaux inscrits ayant fait leur secondaire en anglais, tandis qu'en 2015, leur proportion atteint 4,6 %. Cette proportion équivaut à 261 étudiants.

## ► 1. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE ET LE LIEU DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

### Île de Montréal



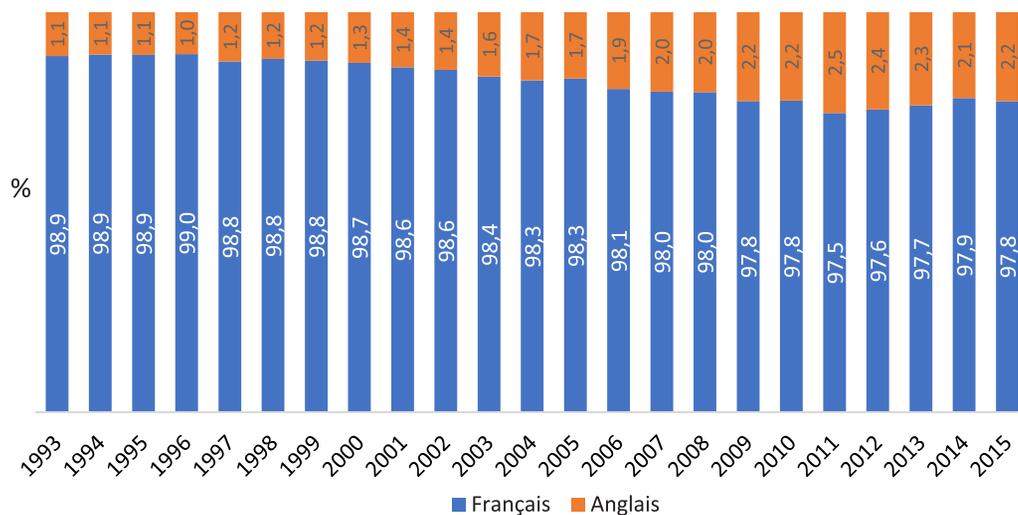
### Autres régions



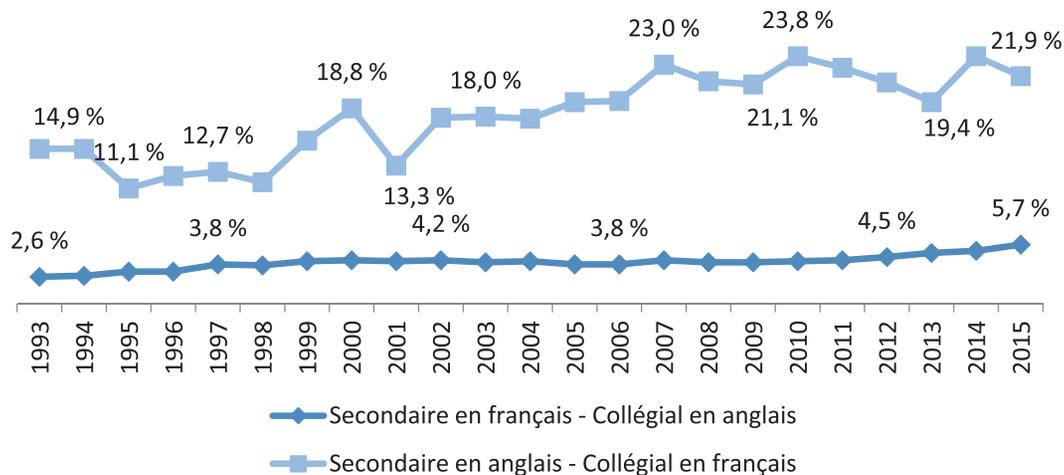
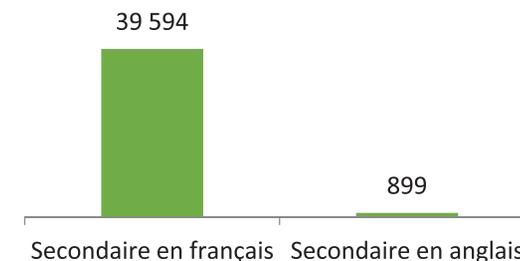
- En 2015, 22,9 % des nouveaux inscrits de l'île de Montréal qui ont fait leur secondaire en français fréquentent un collège de langue anglaise. À l'extérieur de l'île de Montréal, cette proportion est de 4,6 %.
- En 2015, 0,9 % des nouveaux inscrits de l'île de Montréal qui ont fait leur secondaire en anglais fréquentent un collège de langue française. À l'extérieur de l'île de Montréal, cette proportion s'établit à 20,6 %.
- Sur l'île de Montréal, la proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue française parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en anglais au secondaire est demeurée stable entre 2006 et 2015. Au cours de la même période, cette proportion a augmenté de 8,3 points de pourcentage à l'extérieur de l'île de Montréal.
- Sur l'île de Montréal, parmi les nouveaux inscrits ayant étudié en français au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue anglaise a augmenté de 4,6 points de pourcentage entre 2006 et 2015. Au cours de la même période, cette proportion a augmenté de 1,3 point de pourcentage à l'extérieur de l'île de Montréal.

## ► 2. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Langue d'enseignement au secondaire



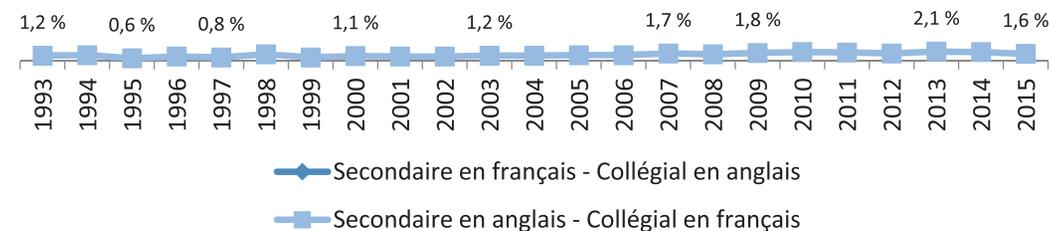
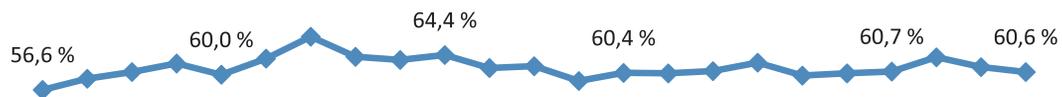
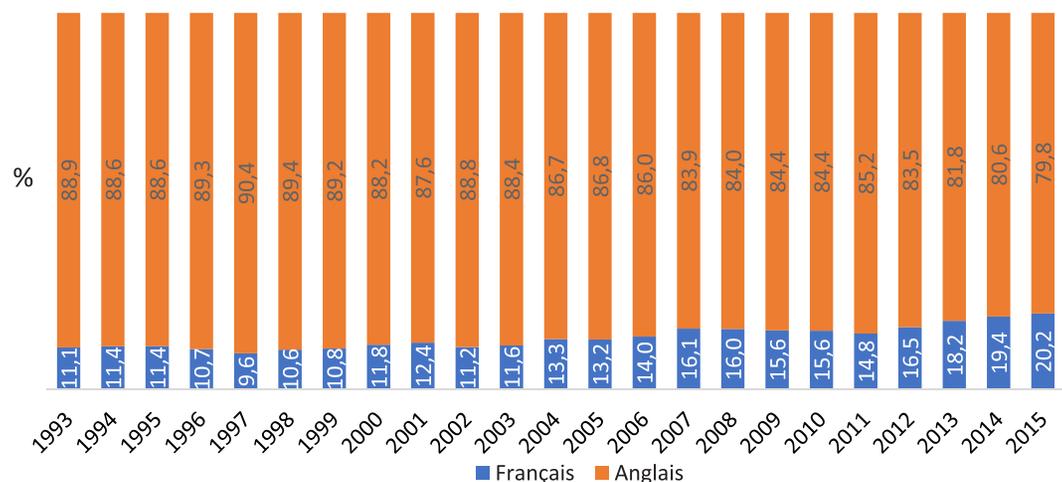
Nombre de nouveaux inscrits – 2015



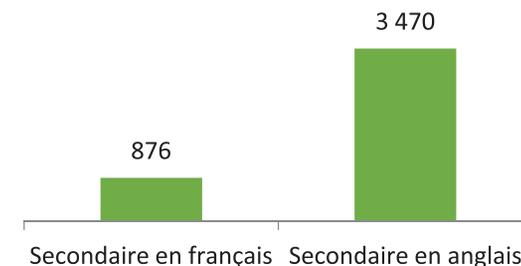
- En 2015, 97,8 % (39 594) des nouveaux inscrits ayant le français comme langue maternelle ont fait leur secondaire en français, et 2,2 % (899) l'ont fait en anglais.
- Entre 1993 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle française ayant fait leur secondaire en anglais a progressé, passant de 1,1 % à 2,2 %.
- En 2015, la plupart des nouveaux inscrits ayant le français comme langue maternelle étudient dans la même langue au collégial que celle dans laquelle ils ont étudié au secondaire (94,3 % de ceux ayant fait leur secondaire en français et 78,1 % de ceux ayant fait leur secondaire en anglais).
- Parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle française ayant étudié en français au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue anglaise a doublé entre 1993 et 2015. Alors qu'elle s'établissait à 2,6 % en 1993, cette proportion atteint 5,7 % en 2015, ce qui équivaut à 2 240 étudiants en 2015.
- Bien qu'elle représente peu d'étudiants (197 au total en 2015), la proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue française parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle française ayant étudié en anglais au secondaire a augmenté au cours de cette période. En effet, entre 1993 et 2015, elle est passée de 14,9 % à 21,9 %.

### ▶ 3. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Langue d'enseignement au secondaire



Nombre de nouveaux inscrits - 2015

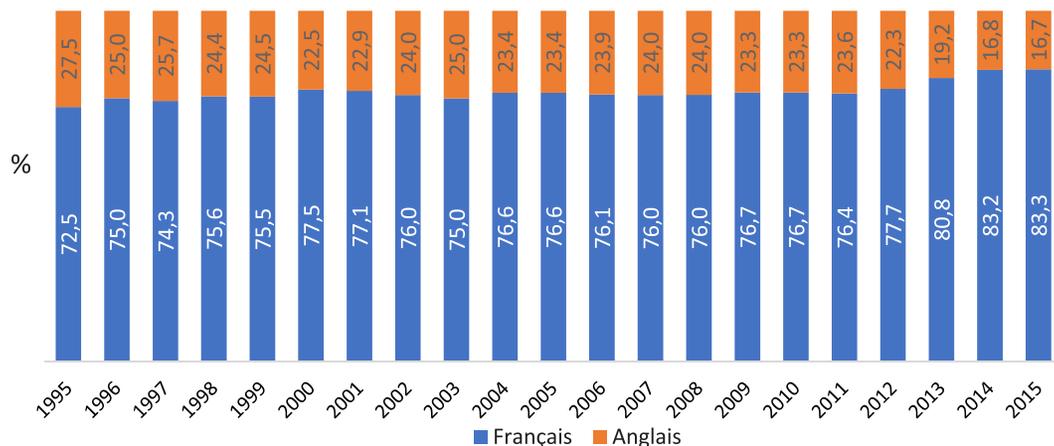


- ▶ En 2015, 20,2 % (876) des nouveaux inscrits ayant l'anglais comme langue maternelle ont fait leur secondaire en français, et 79,8 % (3470) l'ont fait en anglais.
- ▶ Entre 1993 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise venant du secondaire anglais a diminué, passant de 88,9 % à 79,8 %.
- ▶ En 2015, quasiment tous (98,4 %) les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise ayant étudié en anglais au secondaire étudient dans la même langue au collégial. En comparaison, 39,4 % des nouveaux inscrits ayant l'anglais comme langue maternelle et ayant fait leur secondaire en français étudient dans la même langue au collégial.
- ▶ Entre 1993 et 2015, parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise ayant étudié en anglais au secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent par la suite au collégial de langue française est demeurée stable. Elle atteint 1,6 % en 2015, ce qui représente 56 étudiants.
- ▶ Au cours de la même période, la proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue anglaise parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise ayant étudié en français au secondaire a augmenté, passant de 56,6 % à 60,6 %. Cette dernière proportion équivaut à 531 étudiants.

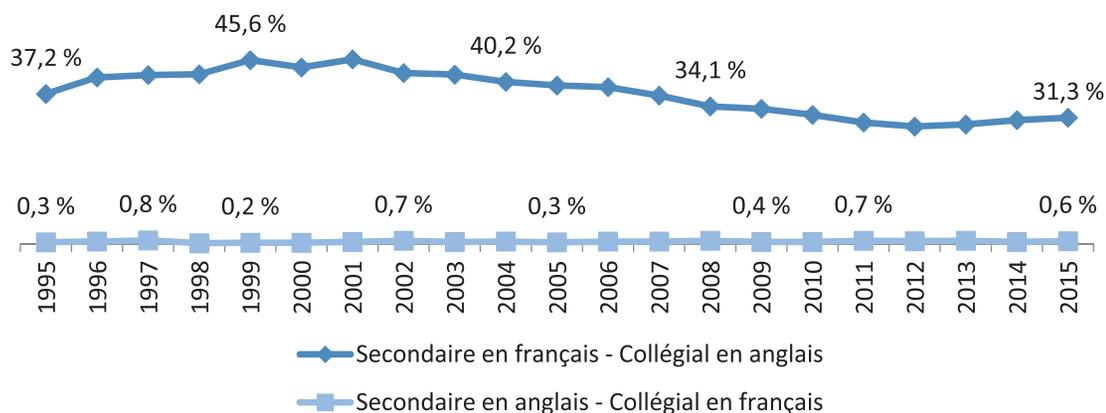
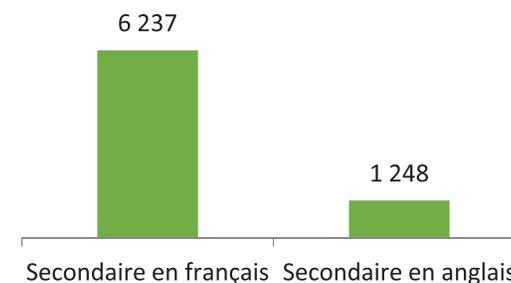


## ▶ 4. PORTRAIT DES NOUVEAUX INSCRITS DE LANGUE MATERNELLE TIERCE – LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Langue d'enseignement au secondaire



Nombre de nouveaux inscrits – 2015



- ▶ En 2015, 83,3 % (6 237) des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ont fait leur secondaire en français, et 16,7 % (1 248) l'ont fait en anglais.
- ▶ Entre 1995 et 2015, la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce venant du secondaire de langue anglaise a diminué, passant de 27,5 % à 16,7 %.
- ▶ Entre 1995 et 2015, presque tous les nouveaux inscrits de langue maternelle tierce scolarisés en anglais au secondaire (99,4 % en 2015, ce qui équivaut à 1 240 étudiants) étudient dans la même langue au collégial.
- ▶ La proportion d'étudiants fréquentant un établissement collégial de langue anglaise parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ayant étudié en français au secondaire a diminué, passant de 45,6 % en 1999 à 31,3 % en 2015. Cette proportion équivaut à 1 950 étudiants. Ainsi, en 2015, 68,7 % des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce qui ont étudié en français au secondaire étudient dans la même langue au collégial, comparativement à 53,6 % en 1999 (fait à noter, cette même année, 0,8 % des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ayant étudié en français au secondaire fréquentaient un collège bilingue).

## ► CONCLUSION

Depuis le milieu des années 1980, le portrait statistique de l'effectif des nouveaux inscrits de l'ordre d'enseignement collégial s'est considérablement modifié. Entre 1985 et 2015, même si le nombre de nouveaux inscrits à l'échelle du Québec a oscillé entre 46 900 et 58 700 (sans montrer de tendances claires), la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle autre que le français ou l'anglais s'est accrue considérablement. En fait, cette proportion est près de deux fois plus élevée en 2015 (15,3 %) qu'elle ne l'était en 1985 (7,6 %) et elle dépasse la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise depuis 2003. Cette évolution découle surtout de l'apport migratoire.

Cette transformation de l'effectif scolaire s'est accompagnée d'une reconfiguration importante de la distribution des nouveaux inscrits dans les collèges francophones et anglophones en fonction de la langue maternelle, et ce, même si le taux de fréquentation des collèges de langue française semble stable entre 1985 (80,5 %) et 2015 (80,6 %). En effet, alors qu'une minorité des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce fréquentaient un collège francophone en 1985 (25,1 %), c'est le cas d'une majorité d'entre eux en 2015 (57,9 %). Cette progression, très marquée entre 1985 et 1995, s'est poursuivie au cours des années 2000, après avoir subi un ralentissement entre 1995 et 2001. Les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise, pour leur part, étudient majoritairement dans les collèges de langue anglaise (90,6 %). Toutefois, il importe de noter une légère augmentation de leur fréquentation des collèges de langue française (3,4 points de pourcentage entre 1985 et 2015).

Le changement progressif de la distribution des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce dans les collèges français et anglais est sans doute lié à l'augmentation de la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce qui ont fréquenté une école française au préscolaire, au primaire et au secondaire (la proportion de ces étudiants est passée de 64,2 % en 1986 à 89,4 % en 2015)<sup>6</sup>. On peut aussi l'associer à l'augmentation de la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ayant fait leur secondaire en français et poursuivant leurs études en français au collégial (proportion qui est passée de 53,6 % en 1999 à 68,7 % en 2015). Une étude longitudinale récente, basée sur les données compilées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et portant sur les élèves issus de l'immigration scolarisés en français (de première et de deuxième générations), montre d'ailleurs « que les élèves allophones de langue d'usage française ou de langue d'usage tierce<sup>7</sup> sont respectivement plus de 11 fois et près de 6 fois plus susceptibles de choisir le cégep français » que « leurs homologues de langue maternelle anglaise<sup>8</sup> ». Toujours selon cette étude, les « élèves originaires de pays francophones choisissent beaucoup plus souvent le français (à 82,5 %) au cégep que ceux originaires des pays anglophones (40,2 %) ou des autres pays (59,7 %)<sup>9</sup> ». Une analyse plus approfondie des données d'immigration permettrait de déterminer dans quelle mesure une croissance de ces catégories d'élèves explique l'augmentation de la fréquentation des collèges francophones par les élèves de langue maternelle tierce.

<sup>6</sup> OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2017), *Langue et éducation au Québec. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, Fascicule 1, p. 10.

<sup>7</sup> Le terme *langue d'usage* n'est pas défini dans le rapport cité. Il semble recouvrir des concepts qui peuvent différer selon les commissions scolaires. Par exemple, à la Commission scolaire de Montréal, il s'agit de la « langue habituellement parlée par l'élève » (Commission scolaire de Montréal, *Demande d'admission et d'inscription pour les nouveaux élèves. Écoles primaires et secondaires*, Formulaire P121 (16-06) AR, Montréal : [[http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Formulaire-admission\\_P121.pdf](http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Formulaire-admission_P121.pdf)]). À la Commission scolaire de la Capitale-Nationale, il s'agit de la « langue parlée à la maison » (Commission scolaire de la Capitale, *Demande d'admission et d'inscription 2017-2018*, Québec : [<http://www.cscapitale.qc.ca/parents-eleves/documents/Ficheinscriptionprescolaire5ans.pdf>]).

<sup>8</sup> MC ANDREW, Marie, Jacques LEDENT et Gérard PINSONNEAULT (2016), « Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois : une approche longitudinale », *Minorités linguistiques et société*, numéro 7, p. 132.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 130.



## ► CONCLUSION (SUITE)

Quant aux nouveaux inscrits ayant le français comme langue maternelle, bien qu'ils fréquentent légèrement moins les collèges de langue française en 2015 qu'en 1985 (diminution de 2,8 points de pourcentage), une très large proportion d'entre eux fréquente toujours ces établissements (92,8 %). Cette légère diminution est expliquée en partie par la hausse de la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle française ayant fait leur secondaire en français et choisissant des collèges de langue anglaise; celle-ci a doublé entre 1993 et 2015, passant de 2,6 % à 5,7 %. Ce phénomène, surtout présent sur l'île de Montréal, est à la hausse depuis 2012. Pour expliquer ce choix de fréquenter un collège anglophone, on peut évoquer plusieurs facteurs, dont le désir d'accroître sa maîtrise de la langue anglaise, qui peut notamment s'inscrire dans le projet d'entreprendre des études universitaires dans cette langue, ou le projet d'embrasser une carrière où le recours à l'anglais sera nécessaire. Mentionnons également la proximité géographique du collège, l'offre de programmes particuliers et la volonté de fréquenter le même établissement que le cercle d'amis<sup>10</sup>. Il est toutefois impossible d'établir une corrélation entre les données de la présente étude et l'un ou l'autre de ces facteurs, ou avec d'autres facteurs non évoqués.

La composition linguistique des collèges de langue française s'est transformée entre 2002 et 2015. Ainsi, en 2015, les nouveaux inscrits ayant le français comme langue maternelle représentent environ 88 % des nouveaux inscrits de ces collèges, ce qui constitue une diminution de 5,8 points de pourcentage depuis 2002, tandis que les élèves de langue maternelle tierce représentent 11 % des effectifs, ce qui constitue une augmentation de 5,5 points de pourcentage depuis 2002. La composition linguistique des collèges anglophones a elle aussi évolué depuis 2002. En 2015, environ 39 % des nouveaux inscrits sont de langue maternelle anglaise (une diminution de 8,6 points de pourcentage depuis 2002), environ 33 % sont de langue maternelle tierce (une augmentation de 2,7 points de pourcentage) et plus de 28 % sont de langue maternelle française (une augmentation de 5,8 points de pourcentage). Ce changement dans la composition linguistique des collèges anglophones découle de la diminution de la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise, de l'augmentation de la proportion des nouveaux inscrits de langue maternelle tierce ainsi que de la légère augmentation de la fréquentation des collèges anglophones par les nouveaux inscrits de langue maternelle française.

Somme toute, même si les collèges anglophones semblent continuer d'exercer un certain attrait auprès des nouveaux inscrits qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle, cela ne signifie pas que les collèges francophones ne font aucun gain sur le plan de l'attractivité au cours de la période examinée. Au contraire, ceux-ci ont attiré de plus en plus d'élèves de langue maternelle tierce. En fait, une majorité d'entre eux optent pour le collège francophone depuis 2008. On peut sans doute y voir un certain effet d'entraînement de la scolarisation en français dans les ordres d'enseignement antérieurs. Ainsi, même si elle n'encadre pas la langue d'enseignement au collégial, la Charte de la langue française, en réglementant la langue d'enseignement au préscolaire, au primaire et au secondaire, a pu favoriser le choix du français au collégial, autant chez les nouveaux inscrits de langue maternelle tierce qu'auprès de ceux qui ont le français comme langue maternelle.

<sup>10</sup> SABOURIN, Patrick, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER, *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal*, Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), décembre 2010, p. 35-39; ST-LAURENT, Nathalie (2008), *Le français et les jeunes*, Conseil supérieur de la langue française, Québec, mai, p. 46-47; Conseil de la langue française (2000), *Les enfants de la loi 101*, Groupes de discussion exploratoires, novembre, p. 20-21.

